

Présentation de la CFDT

Dossier du 11/8/2006

" Un syndicalisme confédéré.

C'est la réunion d'organisations syndicales ouvertes à tous les travailleurs résolus (...) à défendre leurs intérêts communs. Autrement dit soucieux de l'intérêt tant général qu'individuel. Ce syndicalisme refuse les corporatismes et regroupe l'ensemble des salariés qu'ils soient ouvriers, employés, cadres.

Un syndicalisme démocratique.

La CFDT attache une importance primordiale à la démocratie : démocratie qui s'exprime dans le fonctionnement interne de la confédération en assurant une large participation de ses adhérents aux décisions ; besoin vital de démocratie dans la société qui doit assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'objectivité de l'information, la possibilité d'accéder à tous les niveaux de l'enseignement ; attachement également à la démocratie dans l'entreprise qui doit donner aux salariés la possibilité de s'exprimer et de participer à l'élaboration des revendications ; nécessité enfin de démocratie dans le domaine politique, ce qui explique l'opposition de la CFDT à tout régime autoritaire ou totalitaire.

Un syndicalisme de transformation sociale.

Il est fondé sur les exigences fondamentales de la personne humaine et de sa place dans la société. Il s'agit d'un syndicalisme acteur pour qui les changements sociaux ne sont pas à attendre des seuls politiques mais qui prend en compte les réalités pour les transformer. Il est donc constamment à la recherche de cohérence entre les revendications, les propositions de solutions et les objectifs de transformation que l'on s'est fixés. Ceci suppose aussi une nouvelle approche des relations professionnelles privilégiant la confrontation par la voie contractuelle et la négociation. La grève est considérée comme l'un des moyens du rapport de force pour faire avancer la négociation.

Un syndicalisme d'émancipation.

Il promeut l'émancipation individuelle et collective, il lutte pour les droits essentiels de l'homme, de la famille et des groupes. Ce respect de la dignité et de la liberté des individus s'impose dans l'entreprise comme dans la société. Sur le lieu de travail, l'action syndicale ne se limite pas à la seule défense des salaires mais englobe aussi la lutte pour de meilleures conditions de travail, des conventions collectives, la réduction du temps de travail, le droit à l'expression pour les salariés, leur promotion par une meilleure formation. Dans la société, tout individu doit pouvoir arriver à des postes de responsabilité, développer sa personnalité en assurant la satisfaction de ses besoins matériels et intellectuels par l'accès à la culture. Ce besoin d'émancipation concerne aussi les femmes que la CFDT a soutenues dans leur lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement et soutient encore dans leurs revendications actuelles pour une plus grande égalité avec les hommes et pour la mixité.

Un syndicalisme de liberté.

La CFDT est attachée à la liberté de conscience, d'opinion et d'expression, ... au respect des convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses, au droit de constituer des associations.

Un syndicalisme favorable au paritarisme.

Ce système clé des relations sociales est la confrontation constructive entre gouvernement, patronat et organisations syndicales. Il aboutit à une participation active de ces partenaires à l'élaboration et au contrôle des décisions politiques et au contrôle du pouvoir économique.

Un syndicalisme pour la solidarité.

Ce syndicalisme est soucieux d'une plus grande solidarité envers les catégories sociales, les régions et peuples les plus défavorisés et exclut les inégalités. Solidarité nationale lorsque la CFDT plaide pour une politique d'embauches en contrepartie de la réduction du temps de travail, pour l'insertion des jeunes, pour la couverture maladie universelle. Refus des inégalités lorsqu'elle lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes ou la marginalisation, lorsqu'elle lutte pour l'égalité des chances à l'école, pour l'égalité entre hommes et femmes ou lorsqu'elle combat les discriminations raciales. Solidarité internationale lorsque la CFDT apporte son soutien au Syndicat Solidarnosc lors des événements en Pologne ou au peuple chilien pendant la dictature de Pinochet.

Un syndicalisme d'adhérents.

C'est un syndicalisme solidement implanté sur les lieux de travail. Il convient donc de donner aux salariés l'envie d'adhérer et de motiver les militants pour solliciter de nouvelles adhésions. Cette politique a porté ses fruits puisque le nombre d'adhérents augmente régulièrement depuis quelques années.

Un syndicalisme autonome.

La CFDT estime nécessaire de distinguer ses responsabilités de celles des groupements politiques et son indépendance à l'égard de l'Etat, des partis, des églises. Cette volonté d'autonomie à l'égard du politique s'est déjà manifestée après la deuxième guerre mondiale lorsque certains dirigeants, anciens résistants, ont été tentés par un engagement politique et que la confédération s'est prononcée pour le non-cumul des mandats syndicaux et politiques, décision plusieurs fois débattue par la suite mais toujours confirmée. Cette autonomie se manifeste encore aujourd'hui par la volonté d'indépendance face aux partis et aux pouvoirs publics et par la recherche de moyens pour impulser ou infléchir les décisions gouvernementales. Quant à l'autonomie vis-à-vis du religieux, l'évolution s'est effectuée progressivement et a abouti, lors du Congrès de 1964, à la déconfessionnalisation, concrétisée par la transformation de CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) en CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail).

Un syndicalisme développant l'esprit critique.

Il est soucieux de la formation de ses adhérents, conçue non comme une formation individuelle mais avec l'idée de promotion collective. Cette formation permet, en effet, à la fois d'accroître les compétences des militants mais aussi de développer

leur capacité d'analyse, donc l'autonomie d'analyse nécessaire à leur esprit critique.

Un syndicalisme ouvert sur l'international.

Il prend ses responsabilités dans l'organisation mondiale indispensable au développement des libertés, à la solidarité entre les peuples et au maintien de la paix. La CFDT applique cette valeur lorsqu'elle agit pour la paix entre les peuples, lorsqu'elle s'oppose à une mondialisation forcenée qui ne prend pas en compte les nations les moins développées. Mais cette ouverture sur l'international, confirmée par l'adhésion à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), se manifeste d'abord sur le plan européen, où la CFDT apporte son expérience dans le cadre de la Confédération Européenne des Syndicats (CES)."

[le site Officiel](#)

Ce dossier provient de :

[Comitedentreprise.com](http://www.comitedentreprise.com)

L'URL du dossier est :

<http://www.comitedentreprise.com/modules/nsections/index.php?op=viewarticle&article=2>